

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Associations - Dispositif "Sportifs de haut niveau" - Aide aux associations de sports individuels accueillant un ou plusieurs sportifs de haut niveau : attribution 2024

Décision D-2024-184

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son L 5211-10 relatifs au régime de délégation du Président ;
- **Vu** la délibération du Conseil Communautaire DEL-CC-2021-191 du 9 novembre 2021 relative aux délégations de pouvoirs au Bureau Communautaire et au Président par laquelle le Conseil a donné délégation au Président en matière de subventions pour l'attribution de subventions dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif d'aides approuvé par le Conseil Communautaire (dans la limite des crédits prévus au budget) ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2016-080 du Conseil Communautaire du 12 avril 2016 relative à l'adoption du règlement d'aides aux clubs de sports dont la pratique est individuelle et ayant des sportifs évoluant au haut niveau ;
- **Vu** l'arrêté du Président A-2021-049 du 28 juin 2021 portant délégation de fonctions et de signature au vice-président Monsieur André GUILLERMIC ;
- **Considérant** la liste des sportifs de haut-niveau éditée par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) parue le 18 janvier 2024.

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention aux associations du territoire pratiquant un sport individuel amateur de haut niveau pour la saison 2024 selon l'inscription de leur(s) athlète(s) sur la liste éditée par le CDOS :

BÉNÉFICIAIRES	ASSOCIATIONS	DISCIPLINES	SUBVENTION 2024
COURRILLAUD Cédric	Enjeux sport adapté du Bocage	Tennis de table (sport adapté)	1 200,00€
HAY Hugo	Sèvre Bocage Athlétic Club	Athlétisme	1 200,00€
GOKTAS Marzanato	Taekwondo Club Bressuire	Taekwondo	1 200,00€
ARCADE Pierre-Thomas	Enjeux sport adapté du Bocage	Tennis de table (sport adapté)	1 200,00€
FRADIN Garance	Sèvre Bocage Athlétic Club	Athlétisme	1 200,00€
REIGNIER Lenny	Roller et skateboard	Roller skating	1 200,00€
WANDJI Maëlyne	Judo Club Bocage Bressuirais	Judo	1 200,00€

MICHEAU Sébastien	Sèvre Bocage Athlétic Club	Athlétisme	1 200,00€
ROYER Valentin	Bressuire Tennis Club	Tennis	1 200,00€
TOTAL SPORT			12 000,00€

Article 2 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de Bressuire et à Monsieur le Receveur Municipal de Bressuire

Information de cette décision sera faite en séance de Conseil Communautaire.

Fait à Bressuire, le 13/06/2024

**Le Vice-Président,
Monsieur André GUILLERMIC**



Transmis en préfecture le **19 JUIN 2024**

Notifié ou publié le **19 JUIN 2024**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif
dans un délai de deux mois

à compter de la présente notification/ou publication.